

## Services Municipaux

Inscriptions/annulations : *maison de l'enfance*

### Accueil périscolaire :

Il est assuré du lundi au vendredi, de 7h30 à 8h35 et de 16h30 à 19h00.

### Restaurant scolaire :

Self en plusieurs services assurés de 11h50 à 13h10.  
Une animation est proposée aux enfants sur le temps de récréation.

### TAP (Temps d'Activités Péri-éducatives) :

De 15h35 à 16h30, la municipalité met en place des activités péri-éducatives. Elles sont facultatives.

### Récréation Prolongée :

De 16h30 à 17h00 : les enfants sont pris en charge sur la cour de l'école élémentaire par le personnel de surveillance de l'étude. Les parents s'engagent à récupérer leur enfant avant 17h00.

### Étude dirigée :

17h00 à 18h00 : deux groupes sont constitués. Les enfants commencent leurs leçons, l'adulte les guide, corrige, fait réciter. Il est conseillé de contrôler le travail une fois à la maison. Les parents sont autorisés à récupérer leur enfant avant la fin du service. Après 18h00, les enfants sont confiés à l'accueil périscolaire.

## Sécurité Parking

La municipalité a réservé un emplacement spécifique pour le car du ramassage scolaire. Respectez cet emplacement et ne gênez pas les manœuvres du car.

Pour des raisons de sécurité, chaque usager doit se garer en marche arrière. Les piétons doivent utiliser les allées qui leur sont réservées.

## Numéros utiles

École élémentaire : 02 40 06 78 45

École maternelle : 02 40 06 74 22

Mairie : 02 40 06 74 05

Maison de l'enfance : 02 40 06 59 60

## Nos partenaires

**FCPE** : Association des parents d'élèves

Elle organise plusieurs manifestations tout au long de l'année (spectacle de Noël, fête d'école) et permet à l'école de financer certains projets. Une partie de ses membres assiste aux réunions du Conseil d'école.

Président : → [lachapelleheulin.fcpe@gmail.com](mailto:lachapelleheulin.fcpe@gmail.com)

**ALCH** : Amicale Laïque

Elle finance en partie les rencontres sportives USEP et participe aux manifestations de l'école : goûter pour Noël, stands à la fête d'école.

Président : Florence Erard → [d.erard@wanadoo.fr](mailto:d.erard@wanadoo.fr)

2016-2017



*École Élémentaire Les Fritillaires*

*12 rue Alexis Maneyrol*

*44 330 La Chapelle-Heulin*

☎ 02.40.06.78.45

@ : [ce.0440486p@ac-nantes.fr](mailto:ce.0440486p@ac-nantes.fr)  
<http://ec-fritillaires-44.ac-nantes.fr/elem>



## HORAIRES

Matin	Après-midi
<ul style="list-style-type: none"> <li>- accueil dans les classes</li> <li>- 8h45 à 11h45</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 13h20 à 15h35</li> </ul>

- Ouverture du portail 10 minutes avant la classe.
- L'entrée « enseignant » est strictement réservée au personnel et aux parents venant chercher leur enfant sur le temps scolaire.
- Récréations cycle 2 et cycle 3 séparées.

## CLASSES 2016-2017

CP S : 22	Mme Sécher & Mme Groleau
CP-CE1 A : 21	Mme Augé
CE1 M : 24	Mme Montaudon
CE2 B : 21	Mme Bourget
CE2 H : 21	Mr Haugmard
CM1 P : 24	Mme Petit
CM1-CM2 R : 22	Mr Rouxel
CM2 G : 26	Mr Gaboriau & Mme Rougé

## PROJETS D'ECOLE

### Orientations :

- Élaborer des parcours favorisant la construction des apprentissages fondamentaux (Améliorer les compétences en gestion données et résolution de problèmes - Améliorer l'expression écrite et orale en utilisant un vocabulaire précis et approprié)
- Faire de l'école un lieu de construction d'une culture citoyenne (Améliorer et approfondir le comportement citoyen)
- Donner une ouverture culturelle sur le monde en favorisant la pratique d'une langue étrangère (Améliorer l'enseignement de l'anglais)

### Autres projets :

- **USEP** : plusieurs classes y participent. Au moins trois rencontres sportives dans l'année.
- **chant choral** : toute l'école présente depuis déjà plus de 10 ans son spectacle de chants avec la participation de l'association Musique et Danse.
- **prix des Incorruptibles** : quelques classes participent à ce prix national de littérature de jeunesse.
- **piscine** : 5 créneaux à la piscine de Vallet. Priorité est donnée aux classes de CP, CE1 et CE2.

## VACANCES SCOLAIRES

**Toussaint** : du jeudi 20 octobre au mercredi 2 novembre

**Noël** : du samedi 17 décembre au lundi 2 janvier 2017

**Hiver** : du samedi 11 février au dimanche 26 février 2017

**Printemps** : du samedi 8 avril au dimanche 23 avril

**Été** : samedi 8 juillet 2017

- Pas classe le vendredi 26 mai 2017 (pont de l'Ascension)

## REGLEMENTS

- le règlement intérieur et ses avenants sont à signer à chaque début d'année
- toute prise de médicaments est strictement interdite sauf maladie chronique (PAI)
- toute absence doit être signalée et justifiée
- **fournir dès le début d'année : une attestation d'assurance (responsabilité civile ET individuelle accident), la fiche de renseignement et la fiche d'urgence**
- le cahier de liaison (rouge) : lien entre l'école et la famille. A utiliser et consulter régulièrement.
- objets personnels : l'école décline toute responsabilité en cas de perte.